Attention: Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions du Conseil Supérieur de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est

RELEVE DE DECISIONS N°2

FFVOILEVnotifiée aux clubs par courrier recommandé.

Conseil Supérieur de la DNACG

Réunion par visioconférence du mardi 14 octobre 2025

PRÉSENTS

Madame	Jocelyne MAHIEU	Membre
Messieurs	Jacques LAGNIER	Président
	Patrick ROLLAND	Membre
	Matthieu GALLET	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Jacques LAGNIER	Président
	Philippe LAMOTTE	Membre
	Marc LE NERRANT	Membre
	Laurent MOREUIL	Membre

ASSISTE

Monsieur Alex DRU Responsable juridique

Le 14 octobre 2025, à partir de 8h30, le Conseil Supérieur de la DNACG s'est réuni en commission d'appel sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Le club a interjeté appel d'une décision de la CACCP, conformément au Règlement de la DNACG. L'appel a été reconnu recevable en la forme.

Le Conseil Supérieur a délibéré et pris la décision suivante :

Date de publication: 16/10/2025

GFCA VOLLEY-BALL

PAR CES MOTIFS, le Conseil Supérieur, statuant en appel et dernier ressort, décide, conformément aux articles 8, 9 et 10 et le chapitre 4 de l'annexe 2 du Règlement de la DNACG de rejeter la demande de révision de l'encadrement de masse salariale formulée par le Club et de maintenir son encadrement de masse salariale au montant imposé pour la saison 2025/2026.

Madame MAHIEU & Messieurs LAGNIER, ROLLAND et GALLET ont pris part aux délibérations.

Avant tout éventuel recours devant le juge administratif, la décision prononcée par le Conseil Supérieur de la DNACG doit faire l'objet d'une procédure de conciliation obligatoire devant le CNOSF, dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception de la notification de cette décision, et dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du Sport. Retrouvez toutes les informations sur la saisine de la Conférence des conciliateurs sur le site internet du CNOSF: https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7543-comment-saisir-laconciliation-.html.

Jacques LAGNIER

Président du Conseil supérieur de la DNACG